

La préfète de l'Allier
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation
environnementale pour l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Bransat
et Laféline**

Par arrêté préfectoral n° 3084/2020 du 23 novembre 2020, l'enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du **vendredi 11 décembre 2020 jusqu'au vendredi 15 janvier 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Bransat, Cesset, Chareil-Cintrat, Contigny, Fleuriel, Laféline, Le Theil, Louchy Montfand, Meillard, Monestier, Monétay sur Allier, Montord, Saint Pourçain sur Sioule, Saulcet, Treban, Verneuil en Bourbonnais, Voussac.

L'enquête sera conduite par une commission composée des commissaires enquêteurs suivants :

- Monsieur Michel TELLIER, major de gendarmerie, en retraite, en qualité de président,
- Madame Marie-Hélène DEVAUD, directrice générale des services en collectivités territoriales, en retraite et Monsieur France PISSOCHET, officier, en retraite, en tant que membres titulaires.

Les sièges de l'enquête sont fixés à la mairie de Bransat et Laféline.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis d'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur support papier ou format numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,
- sous format numérique sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur la demande d'autorisation environnementale, à partir du vendredi 11 décembre 2020 à compter de 13h30 jusqu'au vendredi 15 janvier 2021 à 16h30 :

- sur les registres de support papier ouverts à cet effet dans les 17 mairies lieux d'enquête précitées et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2232> (ce lien est également disponible sur le site internet de la préfecture de l'Allier : Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours)
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2232@registre-dematerialise.fr
- par courrier adressé aux membres de la commission d'enquête à l'adresse des mairies de Bransat et Laféline, sièges de l'enquête publique.

Les observations reçues par voie électronique seront transmises à la commission d'enquête et consultable en mairies de Bransat et Laféline, sièges de l'enquête ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr).

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

*à la mairie de Bransat :

- vendredi 11 décembre 2020 de 13h30 à 16h30
- jeudi 7 janvier 2021 de 15h00 à 18h00
- vendredi 15 janvier 2021 de 13h30 à 16h30

*à la mairie de Laféline :

- jeudi 17 décembre 2020 de 16h00 à 18h00
- mardi 5 janvier 2021 de 16h00 à 18h00

*à la mairie de St-Pourçain-sur-Sioule :

- mardi 5 janvier 2021 de 8h30 à 12h
- mardi 12 janvier 2021 de 14h30 à 17h30

*à la mairie de le Theil :

- lundi 14 décembre 2020 de 9h00 à 12h00

*à la mairie de Fleuriel :

- lundi 14 décembre 2020 de 14h30 à 17h30

*à la mairie de Voussac :

- lundi 14 décembre 2020 de 13h30 à 16h30

*à la mairie de Cesset :

- mardi 15 décembre 2020 de 9h00 à 12h00

*à la mairie de Chareil-Cintrat :

- mardi 15 décembre 2020 de 15h30 à 18h30

*à la mairie de Meillard :

- mardi 15 décembre 2020 de 9h00 à 12h00

*à la mairie de Saulcet :

- mardi 15 décembre 2020 de 13h00 à 16h00

*à la mairie de Monétay-sur-Allier :

- mercredi 16 décembre 2020 de 14h00 à 17h00

*à la mairie de Verneuil en Bourbonnais :

- jeudi 17 décembre 2020 de 9h00 à 12h00

*à la mairie de Montord :

- vendredi 18 décembre de 9h30 à 12h30

*à la mairie de Contigny :

- lundi 21 décembre 2020 de 9h30 à 12h00

*à la mairie de Louchy Montfand :

- lundi 4 janvier 2021 de 14h00 à 17h00

*à la mairie de Treban :

- mardi 5 janvier 2020 de 10h00 à 12h00

*à la mairie de Monestier :

- vendredi 8 janvier 2021 de 14h00 à 17h00

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Bransat et Laféline. Les observations adressées par voie électronique seront publiées, consultables sur le site susvisé et annexées aux registres d'enquête déposés dans les mairies précitées.

Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public, en mairies de Bransat, Cesset, Chareil-Cintrat, Contigny, Fleuriel, Laféline, Le Theil, Louchy Montfand, Meillard, Monestier, Monétay sur Allier, Montord, Saint Pourçain sur Sioule, Saulcet, Treban, Verneuil en Bourbonnais, Voussac, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Abo Wind SARL

(à l'attention de M. Baptiste HILLAIRET, responsable de projet)

75 rue de la Villette

Le Galaxie

69003 Lyon

Tél. : 04 81 09 18 35 ou 07 76 93 88 71

Courriel : baptiste.hillairet@abo-wind.fr